

# ST-GERMIER 79 INFOS

Le bulletin communal des germariennes et germariens



© ADOBE STOCK

DANS CE NUMÉRO

## LA FISCALITÉ LOCALE NE BOUGERA PAS

## LE TOUR CYCLISTE POITOU-CHARENTES EN VIRÉE À ST-GERMIER

## HARO SUR LES INCIVILITÉS : QUELQUES RÈGLES POUR BIEN VIVRE ENSEMBLE

## LA FÊTE DE L'ÉTANG ARRIVE EN FANFARE !

### Après plus de 10 mois,

les travaux du cœur de bourg se terminent enfin. La halle ouverte et polyvalente achevée pour Noël 2023 prend sa place, le nouveau réseau pluvial devrait absorber les pluies d'orage et éviter les mares au carrefour de la rue de l'église et l'impasse du lavoir. De plus, le réaménagement complet des espaces publics va introduire de la végétation au cœur du bourg avec de nouvelles plantations en pied de murs, rappeler l'importance de l'eau dans notre histoire, et favoriser un espace ouvert à tous et où les véhicules motorisés respecteront les piétons dans une "zone de rencontres".



© RÉMI RAPPE

Nous remercions les riverains et les habitants qui ont supporté les désagréments en termes de circulation, de stationnement et de bruit occasionnés par ces chantiers ; et bien sûr aussi toutes les entreprises locales qui ont participé, par leur savoir faire, à cette belle réalisation. C'est aussi pour nous l'occasion de remercier la région Nouvelle Aquitaine, le Département des Deux-Sèvres et l'État (DETR) qui ont contribué financièrement au projet. Cette halle, tout comme le parc de l'étang, est un lieu que l'on veut convivial, mixte, familial et culturel afin de se retrouver, de partager et de profiter de notre petit village Deux-Sévrien.

Votre maire, Jean-François LHERMITTE

# LA FISCALITÉ LOCALE NE BOUGERA PAS

**L'enveloppe prévue pour financer les travaux de la halle a été plombée par la réfection inattendue du réseau d'eau pluvial. Pour autant, et malgré d'autres frais majeurs, les taux fiscaux de la commune n'augmenteront encore pas.**

Le budget 2024, adopté à l'unanimité le 12 avril, fut sûrement l'un des plus difficiles à arbitrer. En effet, même si les travaux de réaménagement de la place du village avaient été actés de longue date pour un montant de 117 600€, il n'était pas prévu de rénover le réseau pluvial. Pourtant, un diagnostic effectué par les services de la CCPG à l'automne 2023, a découvert des canalisations déjà très endommagées avec des fissures, des racines et des buses cassées. Ces canalisations n'auraient pas supporté les travaux de réaménagement de la place et notamment le passage répété des engins de chantier.



LA NOUVELLE POMPE ET SA CUVE EN PIERRE RAPPELLENT L'IMPORTANCE DE L'EAU DANS LE VILLAGE. PHOTO © SG79

## 100 000 EUROS ABSORBÉS GRÂCE AUX ÉCONOMIES ANTÉRIEURES

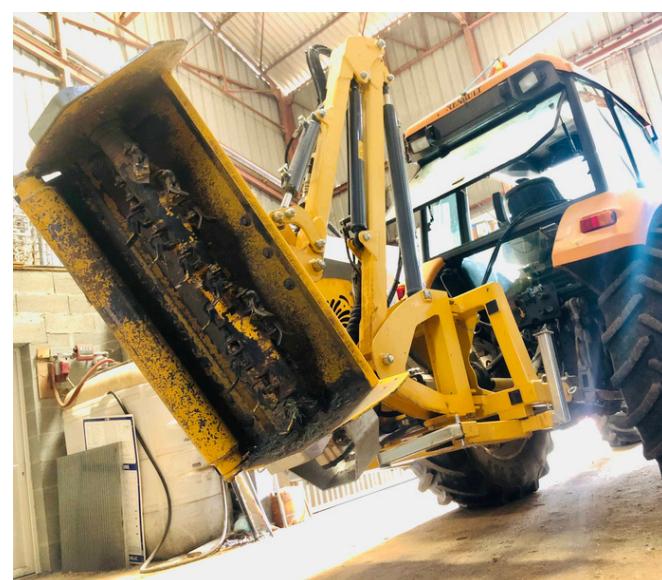
La réfection du réseau des eaux pluviales était indispensable, et la différer aurait entraîné des coûts encore plus importants. Il aura donc fallu la consultation d'entreprises organisée fin 2023 pour estimer cette nouvelle ligne de dépenses... Le montant le moins élevé affichait 108 000€, somme qui n'était pas comprise dans la comptabilité communale. Fort heureusement, la gestion du budget des années antérieures avait permis, à la fin de l'année 2023, de sauvegarder une somme d'environ 200 000 €. Cette réserve préventive a alors permis de faire face à ces deux dépenses majeures pour notre petite commune.

De fait, le budget 2024 ne pouvait admettre qu'un minimum de dépenses supplémentaires :

- L'aménagement de 750 mètres de haies, principalement sur la route de remembrement,
- La réfection de la route de la Chauvinière,
- L'acquisition d'une épaveuse, pour économiser les dépenses annuelles d'élagage des routes et des chemins de Saint-Germier.

Ceci étant, et après la baisse votée en 2022, les taux de la fiscalité locale ne bougeront pas, sauf pour les logements vacants et les résidences secondaires. En revanche, la fiscalité de la Communauté de communes Parthenay-Gâtine va augmenter cette année de près de 20%, ce qui représente déjà une charge très importante que les élus de Saint-Germier ne souhaitaient pas alourdir par une hausse des taux communaux.

On ne peut que se féliciter d'avoir emprunté début 2022, par anticipation et par précaution, autour de 125 000€ à une époque où les taux étaient inférieurs à 1% par an. S'il avait fallu le faire maintenant, les taux proposés auraient alors tourné autour de 4%...



UNE ÉPAREUSE À MARTEAUX A ÉTÉ ACCHETÉE POUR EFFECTUER LES TRAVAUX D'ÉLAGAGE CONFIÉS CHAQUE ANNÉE À DES PRESTATAIRES EXTÉRIEURS. PHOTO © SG79

## Une virée à vélo ce vendredi !



LE TOUR CYCLISTE POITOU-CHARENTES TRAVERSERA SAINT-GERMIER VENDREDI PROCHAIN ENTRE 12H ET 13H30. PHOTO © CCO

Vendredi 23 août, le tour cycliste Poitou-Charentes va traverser notre village dans le cadre d'une étape Fontaine le Comte-Poitiers. Les coureurs arriveront de Ménigoute pour tourner vers la rue de l'Église et emprunter ensuite la route du Breuil pour poursuivre à la Boucherie vers Bois Pouvreau. La caravane ouvrira la voie vers 12h et sera suivie par les coureurs vers 13h10. Des contraintes de circulation seront imposées et des ralentissements sont à prévoir. Il est donc conseillé de ne pas prendre cet itinéraire à cet horaire.

## QUELQUES RÈGLES POUR (TENTER DE) BIEN VIVRE ENSEMBLE !

Nous aspirons tous à vivre dans un village propre, accueillant, et agréable. Néanmoins, devant certaines incivilités répétées, nous tenons à rappeler quelques règles et à savoir :

- qu'il convient de se rendre dans les déchetteries de Ménigoute, Pamproux ou Saint-Maixent plutôt que de déposer ses déchets sur nos chemins ou dans le bac de dépôt des journaux d'Acamo sur le parking de la route de Ménigoute,
- que les bouteilles en verre doivent être mises à l'intérieur du bac destiné à cet usage devant la mairie, et non à ses pieds,
- que le dépôt des déchets verts situé au carrefour des routes de Coussay et de l'Audouinière est destiné à recevoir des bois et non de la tonte de pelouse car celle-ci doit être portée en déchetteries.

De même, le nourrissage des animaux errants et notamment les chats (pour éviter leur prolifération) est aussi strictement interdit par arrêté préfectoral.

Enfin, les dégradations faites dans le parc de l'étang fin juillet ont été signalées à la gendarmerie, qui a interpellé les auteurs et dressé un procès verbal. Le maire a déposé plainte et une surveillance hebdomadaire sera assurée par les forces de l'ordre.



LA TONTE DES PELOUSES DOIT ÊTRE PORTÉE EN DÉCHETTERIE DE MÉNIGOUTE OU PAMPROUX. PHOTO © CCO



LES BOUTEILLES ET BOCAUX EN VERRE DOIVENT ÊTRE GLISSÉS DANS LE BAC ET NON À SA BASE. PHOTO © ADOBE STOCK



L'ARTICLE 120 DU RÈGLEMENT SANITAIRE DÉPARTEMENTAL (RSD) INTERDIT LE NOURRISSAGE DES CHATS ERRANTS SUR LA VOIE PUBLIQUE ET SUR LE DOMAINE PRIVÉ. PHOTO © DR

## FÊTE DE L'ÉTANG 2024

### La fanfare de Parthenay en nouveauté !

On ne présente plus cette traditionnelle animation qui se tient chaque année autour de l'étang communal le dernier samedi du mois d'août ! Le programme et les animations sont voisins des années antérieures avec :

- un lâcher de truites le matin si les conditions météo le permettent, c'est à dire si la température de l'eau de l'étang est suffisamment basse,
- des structures gonflables pour tout petits, enfants et adolescents et le retour de la piscine à balles,
- un concours de boules avec des lots à gagner,
- des ballades gratuites à poney,
- une omelette géante préparée sur place,
- un feu d'artifice à la nuit tombée.

Cette année, vers 17h30, une sérénade sera donnée par la fanfare de Parthenay, la Fanfarethenaise.

Merci aux associations locales présidées par Évelyne DAVID et Christophe BRENET, dont le dévouement et la disponibilité permettent l'organisation de cette fête qui attire chaque année de plus en plus de visiteurs.

## LA CHASSE TOUTE L'ANNÉE

La **chasse aux subventions** est un exercice permanent sur lequel les élus s'attèlent afin de pouvoir **financer les projets** et ainsi réduire les charges.



Le dernier dossier en date est celui de l'**aménagement de la place du cœur de bourg** pour sa partie "pavés et espaces verts", qui a obtenu **une aide de 20 à 25 000€** de la part du fond européen **LEADER** qui soutient essentiellement la **revitalisation et l'embellissement des espaces ruraux**. Il aura fallu un **dossier de 20 pages**, argumenté et illustré des différentes étapes du chantier, des travaux inattendus sur le réseau pluvial et enfin des esquisses paysagères réalisées par le cabinet urbaniste de Franck BUFFETEAU, puis d'une **présentation par Monsieur le maire** lors d'un entretien avec le **Pays de Gâtine**, intermédiaire local sur la pré-acceptation des projets. Le dossier a obtenu la note de 16/20 et a été soumis au niveau de l'**Europe qui a confirmé le montant de l'enveloppe**.



LES ASSOCIATIONS LOCALES ASSURENT L'ORGANISATION DE LA FÊTE DE L'ÉTANG AVEC LE SOUTIEN DE LA COMMUNE QUI FINANCE LES ANIMATIONS ET FOURNIT UNE PARTIE DES ÉQUIPEMENTS AVEC LA SEP DE MÉNIGOUTE.

## - AGENDA -

### Lundi 2 septembre : RENTRÉE SCOLAIRE

La plupart des élèves germariens de la maternelle, du primaire et du collège reprendront le chemin vers Ménigoute. Les bus scolaires feront halte de nouveau à la halle (pour les plus jeunes) et sur la route de Ménigoute (pour les collégiens).

### Dimanche 29 septembre : FÊTE DES TARTES

Le feu brûlera de nouveau dans le four à pain communal pour un déjeuner dominical sur la place de la halle. Apportez vos tartes, quiches et autres pizzas à cuire au feu de bois, la commune offre la boisson !

### Jeudi 31 octobre\* : HALLOWEEN

La salle des fêtes accueillera de nouveau la fête de Halloween organisée en partenariat avec le CSC 79. Les enfants et leurs parents sont attendus avec leur costume le plus hideux pour une soirée démoniaque !

\* date à confirmer